

Image not found or type unknown



Avenant contrat de travail

Par **melasev**, le **16/10/2008** à **17:58**

J'ai repris mon activ   en cdi le 10/05/2008. Le 17/06/2008 j'ai int  gr   un nouveau service dans la mesure o   je n'avais plus mon poste dans le service initial. De plus le poste que j'ai repris en cdi est un remplacement de cong   maternit  . A ce jour je n'ai toujours pas de document stipulant cela et encore moins d'objectif dans la mesure o   je suis sur un poste commercial.

J'ai envoy   un recommand   au drh mais toujours pas de nouvelle d'autant qu'il aurait   t   dit    la personne que je remplace qu'elle reprendra son poste    la fin de son cong   maternit   et moi on m'a dit que je conserverai ce poste!!!!

Quels sont mes droits face      a.

Merci beaucoup